

**Aide à l'élève  
pour l'étude d'une publicité  
Analyse à mener : le rapport du son à l'image**

**Ce document est un outil destiné à vous aider pendant votre analyse, à vous proposer des pistes de réflexion, mais ne représente en aucun cas « une grille type » à suivre à la lettre !**

**Votre présentation ne doit pas excéder 15 minutes.**

**Elle sera réalisée à l'aide du support de votre choix (ordinateur et écran TV, lecteur DVD-VHS et écran TV, ordinateur et grand écran de la salle informatique (si elle est disponible)).**

---

***Le support (Partie la moins conséquente)***

**\* Quel est le sujet présenté ?**

Promotion d'un produit – d'un organisme – message type sécurité routière - autre

**\* Description de la scène :** personnages, décors, lieu, époque, situation initiale et finale, techniques particulières...

***Le rapport du son à l'image ((Partie la plus conséquente)***

**\* La bande son est-elle faite de :**

Bruitages ?

Bruitages et musique ?

Musique empruntée ?

Musique originale ?

Mélodie courte qui revient dans les pubs d'une même marque ?

**\* Le choix des bruitages est-il en lien direct avec le produit ou le message lui-même ?**

- Les bruitages vous semblent justifiés : relever des exemples précis ; un effet particulier est-il recherché ?...

- Ils vous semblent peu importants : font-ils partie de la scène filmée ?

- S'il n'y a pas de musique ou bruitages : est-ce un effet recherché ? Raison ?

**\* Le choix de la musique :**

- C'est une musique empruntée (existante) : essayer de retrouver laquelle.

- C'est une musique originale : essayer de trouver le compositeur

- C'est une mélodie bien précise qui est toujours utilisée dans les pubs d'un produit. (En trouver dans ce cas plusieurs utilisations, si possible différentes)

**Le choix de cette musique :**

- Est-il justifié ? Expliquer ce que vous en pensez ; quel effet est recherché, quelles sont les caractéristiques de la musique choisie par rapport aux images...

- Elle est juste là pour embellir la publicité, pour toucher un public particulier ?

---

**Les élèves qui souhaitent travailler en autonomie au collège le pourront en me demandant l'autorisation. Le jeudi de 13h à 14h, ou le vendredi de 13h à 14h, en salle info ou autre salle équipée d'un lecteur et d'un écran.**